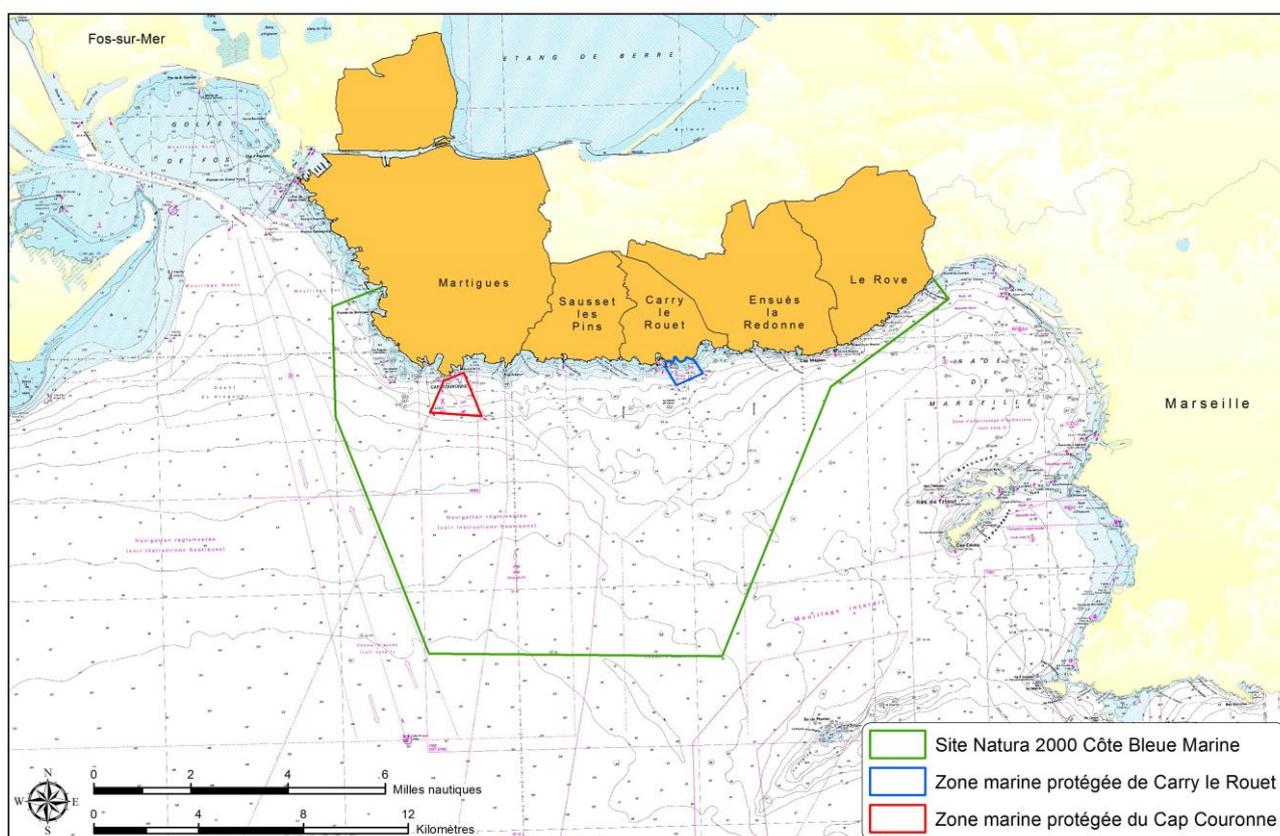


Bilan annuel d'animation 2024 du site Natura 2000 FR9301999 Côte Bleue Marine



Structure animatrice

Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue

31, avenue Jean Bart – BP 42. – 13620 Carry-le-Rouet

Tél. 04 42 45 45 07 Email. syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr

Site : www.parcmarincotebleue.fr - Site Natura 2000 : <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

Coordination, animation et rédaction :

Benjamin CADVILLE, Responsable de projets - Natura 2000 - SIG.

Marie BRAVO-MONIN, Directrice du Parc Marin de la Côte Bleue

Partenariat :

Appui technique de la Délégation de façade maritime Méditerranée de l'Office Français de la Biodiversité, CMCI, 4ème étage, 2 rue Henri Barbusse, 13001 MARSEILLE - Tél. 04 96 17 51 61

Présidence du Comité de Pilotage

Présidents :

M. le Préfet Maritime de la Méditerranée

M. le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet des Bouches du Rhône

Vice-Président :

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne

Rapporteurs scientifiques du CSRPN PACA :

Mme Denise BELLAN-SANTINI, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », Directeur de recherche Émérite à l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMBE) – Station Marine d'Endoume – Marseille

M. Marc VERLAQUE, membre du CSRPN PACA et du Conseil Scientifique du Parc Marin de la Côte Bleue

Crédits photographiques

Page de couverture : Grands Dauphins, Julie Jourdan - MIRACETI

Autres : Parc Marin de la Côte Bleue, sauf mention contraire.

Référence à utiliser :

CADVILLE B., 2025. Bilan annuel d'animation 2024 du site Natura 2000 FR 9301999 « Côte Bleue Marine ». *Convention cadre Etat/Parc Marin de la Côte Bleue. Parc Marin de la Côte Bleue publ.*, Fr. : 1-23.

SOMMAIRE

1	PREAMBULE	4
1.1	Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et des objectifs du Docob	4
1.3.1	Enjeux de conservation	4
1.3.2	Objectif de gestion	6
1.3.3	Mesures de gestion	6
1.4	Présentation des missions de la structures animatrice	10
2	GESTION DES HABITATS ET ESPECES	10
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.2	Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Office Français de la Biodiversité et au programme européen LIFE MARHA	10
2.3	Présentation des actions mises en œuvre par le Parc Marin de la Côte Bleue	11
2.4	Présentation des mesures réglementaires	11
2.5	Animation de la charte Natura 2000	12
3	EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	12
3.1	Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	12
3.2	Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle	14
4	SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	15
4.1	Participation aux programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin et autres cétacés	16
4.2	Participation au programme d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	16
5	INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	17
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, média	17
5.2	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	17
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	17
5.4	Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants	18
5.5	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	18
6	VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	19
7	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	20
7.1	Organisation de la gouvernance du site	20
7.1.1	Organisation de réunion(s) du comité de pilotage	20
7.1.2	Animation de groupes de travail	20
7.1.3	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	20
7.2	Gestion administrative et financière	20
7.3	Compléments ou mise à jour du Docob	21
7.4	Elaboration de la charte	21
7.5	Autres actions	21
8	SYNTHESE	21

1 PREAMBULE

1.1 Le Document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine FR9301999 a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats », comme site d'intérêt communautaire (SIC).

Situé entre le golfe de Fos-sur-Mer à l'Ouest et la rade de Marseille à l'Est, le site Natura 2000 Côte Bleue Marine couvre une superficie de près de 19 000 ha en mer et s'étend sur un linéaire côtier d'environ 43 km, devant les communes de Martigues, de Sausset-les-Pins, de Carry-le-Rouet, d'Ensuès-la-Redonne et du Rove.

Le site Natura 2000 Côte Bleue Marine est exclusivement marin, sa limite inclut la frange littorale du Domaine Public Maritime (DPM), jusqu'à une profondeur de -100 mètres à 6 milles nautiques au large. Il englobe la quasi-totalité de la concession du Parc Marin de la Côte Bleue, dont les deux zones de protection forte (ZPF) du Cap Couronne (210 ha) et de Carry-le-Rouet (85 ha).

Le Docob a été approuvé par arrêté inter-préfectoral n°2014049-0008 du 21 mars 2014. Le Parc Marin de la Côte Bleue a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation le 6 novembre 2014.

1.2 L'animation

Le Préfet Maritime de la Méditerranée et le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, également Préfet des Bouches du Rhône, co-président le Comité de pilotage.

M. Michel ILLAC, Maire de la commune d'Ensuès la Redonne, a été désigné Vice-Président du Comité de pilotage depuis 2010.

Le syndicat mixte du Parc Marin de la Côte Bleue est la structure animatrice du site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Le temps prévisionnel du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à ½ équivalent temps plein, soit 109 jours/an.

Ce bilan est celui de la 10^{ème} année d'animation, correspondant à une année pleine (janvier à décembre 2024).

Le Docob est consultable dans toutes les mairies du site Natura 2000 (Le Rove, Ensuès la Redonne, Carry le Rouet, Sausset les Pins et Martigues) et il est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://cotebleuemarine.n2000.fr>

1.3 Rappel des enjeux et des objectifs du Docob

1.3.1 Enjeux de conservation

Le site Côte Bleue Marine compte 6 habitats génériques d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore », dont un prioritaire (l'herbier de Posidonie), et 2 espèces d'intérêt communautaire, dont une prioritaire (la Tortue Caouanne), de l'annexe II. 14 autres espèces présentant un intérêt communautaire (dont 9 mammifères marins) figurant dans les annexes IV et V de la Directive « Habitats Faune Flore » sont également rencontrées sur le site.

Les tableaux ci-dessous présentent la hiérarchisation de ces habitats et espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de TRES FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Herbier de Posidonie*	Herbiers de Posidonie*	1120-1
Récifs	Le coralligène	1170-14
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes semi-obscur	8330-3
	Biocénoses des grottes obscures	8330-4

* Habitat prioritaire

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FORT		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Récifs	La roche médiolittorale inférieure	1170-12
	La roche infralittorale à algues photophiles	1170-13

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds	1110-7
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables supralittoraux avec ou sans laisses à dessiccation rapide	1140-7
	Laisses à dessiccation lente dans l'étage supralittoral	1140-8
	Sédiments détritiques médiolittoraux	1140-10
Grottes marines submergées ou semi-submergées	Biocénoses des grottes médiolittorales	8330-2

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE A MOYEN		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitats génériques	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Sables fins de haut niveau	1110-5
	Sables fins bien calibrés	1110-6
	Sables grossiers et fins graviers brassés par les vagues	1110-8
	Galets infralittoraux	1110-9
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables médiolittoraux	1140-9
Récifs	La roche supralittorale	1170-10
	La roche médiolittorale supérieure	1170-11

Habitats dont les enjeux conservation ont été qualifiés de FAIBLE		
Habitats d'intérêt communautaire		
Habitat générique	Habitats élémentaires	Code Natura 2000
Grandes criques et baies peu profondes	Sables vaseux de mode calme	1160-3

	Espèces	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire (Annexe II)	Tortue Caouanne (<i>Caretta caretta</i>)* 1224	Fort
	Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>) 1349	Fort
Espèces présentant un intérêt communautaire (Annexes IV et V)	Tous les Cétacés fréquentant le site : Dauphin bleu-et-blanc (<i>Stenella coeruleoalba</i>), Dauphin commun (<i>Delphinus delphis</i>), Dauphin de Risso (<i>Grampus griseus</i>), Rorqual commun (<i>Balaenoptera physalus</i>), Globicéphale noir (<i>Globicephala melas</i>), Cachalot (<i>Physeter macrocephalus</i>), Rorqual à museau pointu (<i>Balaenoptera acutorostrata</i>) et la Baleine à bosse (<i>Megaptera novaeangliae</i>)	Fort
	Grande Nacre (<i>Pinna nobilis</i>)	Très fort
	Grande Cigale de mer (<i>Scyllarides latus</i>)	Très fort
	Corail rouge (<i>Corallium rubrum</i>)	Fort
	Datte de mer (<i>Lithophaga lithophaga</i>)	Fort
	Oursin diadème (<i>Centrostephanus longispinus</i>)	Moyen
	Algue calcaire (<i>Lithothamnion corallioides</i>)	Moyen

* Espèce prioritaire

1.3.2 Objectif de gestion

Les objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine se déclinent sous la forme de 7 axes (cf. tableau ci-dessous), qui ont été basés sur la stratégie de gestion. Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d'animation du site.

Code	Objectifs de gestion du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	Priorité
A	Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques	1
B	Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000	1
C	Informier, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000	1
D	Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire	1
E	Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers	1
F	Suivre la qualité et les paramètres physico-chimiques des eaux littorales	2
G	Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes	3

1.3.3 Mesures de gestion

Pour atteindre ces objectifs, **36 mesures de gestion ont été identifiées** et définies dans le Docob (cf. tableaux pages suivantes). A l'issue de la Réunion de Cadrage Préable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en date du 1^{er} février 2022, **16 mesures de gestion ont été retenues pour le plan d'action 2022-2025** (les conditions de financement ayant évoluées, cela entraîne que certaines mesures ne soient plus abondées).

Programme d'actions prévisionnel et temps agent pour l'Animation du site Natura 2000 Côte Bleue Marine
Budget total du DOCOB sur 5 ans : 390 168 € T.T.C. (hors coût du salaire de chargé de mission N2000) - 0,5 ETP = 109 jours/an

Code mesure	Intitulé du contrat Natura 2000 (et opérations contractuelles)	Priorité ¹	Priorité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
B01	Faire évoluer et mettre en place des balisages écologiques réglementaires respectant l'intégrité des habitats	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B03	Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles	1	1	45 000 €	5	PMCB	En recherche d'un Maitre d'Ouvrage pour être titulaire des AOT DPM
B05	Favoriser la récupération des engins de pêche perdus	1	1	30 000 €	35	PMCB	Contrat Natura 2000 en cours jusqu'en octobre 2023. A voir si reconduction les années suivante en fonction du nombre d'engins de pêche perdus qui seront signalés
B02	Nettoyer les zones de corps morts abandonnés et sans utilité écologique	2	2	-	-	-	Mesure réalisée
E02	Promotion et instruction charte N2000 (=1 partie de la mesure d'animation)	1	1	-	2	PMCB	Com'/info et démarchage des signataires potentiels, tenu d'un registre

Code mesure	Intitulé des études et suivis scientifiques	Priorité ¹	Priorité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A01	Suivre l'évolution de l'état de conservation de l'herbier de Posidonie	1	2	30 000 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB, en attente d'autres politiques publiques de type plan d'actions du Document Stratégique de Façade Méditerranée
A02	Mettre en place un suivi du Coralligène	1	2	A définir	-		
A03	Mettre en place un suivi des encorbellements à <i>Lithophyllum byssoides</i> (= <i>L. lichenoides</i>) de la roche médiolittorale inférieure et des ceintures à <i>Cystoseira amentacea</i> var. <i>stricta</i> de la roche infralittorale à algues photophiles	1	2	10 000 €	-		
A08	Suivre les effectifs de la population de Grande Nacre sur les zones à forte densité d'individus	2	3	13 000 €	-		
A09	Suivre la dynamique des grands gorgonaires et du Corail rouge vis-à-vis des activités anthropiques et des changements globaux	2	3	22 000 €	-		
F02	Mettre en œuvre un suivi pluriannuel de la température des masses d'eau côtières	2	3	6 892 €	-		

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Priorité ¹	Priorité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D02	Proposer la modification des périmètres des zones de mouillage autorisées de l'Estaque et de l'Est du golfe de Fos issues de l'arrêté interpréfectoral de la zone maritime et fluviale de régulation du Grand Port Maritime de Marseille	1	1	-	-	-	Mesure réalisée

¹ Les degrés de priorité affichés sont issus du DOCOB Côte Bleue Marine, validé en mars 2014.

² Les degrés de priorité affichés ont été redéfinis lors de la RCPA (Réunion de Cadrage Préable à l'Animation) de février 2022.

Code mesure	Intitulé de la mesure réglementaire	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/Agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
D03	Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues qui prend fin en 2014 (arrêté ministériel réglementant les pêches et arrêté préfectoral règlementant la plongée, le mouillage et le dragage)	1	1	-	-	-	Mesure réalisée
B04	Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance	1	1	-	-	-	Mesure réalisée

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A10	Assurer une veille et prendre en compte les actions de conservation issues des programmes, des études et des plans de gestion existants au niveau local, régional, national, européen et international	1	1	-	5	PMCB	Participation conjointe pour prise en compte objectifs conservation site CBM dans documents cadres (Contrat de Baie, Stratégies de façade, STERE, DSF, LIFE...)
D04	Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions commises au sein du site Natura 2000	1	1	-	40	PMCB OFB	Soutien financier de l'OFB. Transmission d'infos lors de constatation infractions, participation COLAEN 13
C01	Informers les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)	1	1	10 000 €	web : 0,5 -	PMCB : 0,5j	Actualisation du site web (hébergé par l'OFB) Pas de financement spécifique du PMCB
C02	Installer des panneaux d'information et de communication sur le site Natura 2000	1	2	7 800 €	-		Pas de financement spécifique du PMCB
C03	Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet	1	1	-	2	PMCB	Sensibilisation sur Natura 2000 + enjeux/objectifs/mesures de gestion du site CBM + questionnaire
D01	Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site	1	1	30 000 € (carburant)	-		Pas de financement spécifique du PMCB
E01	Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	1	1	-	12	PMCB	Recueil/traitement/réponse aux observations des usagers sentinelles
E02	Instruire et promouvoir la charte Natura 2000 et les contrats Natura 2000 marins	1	1	-	2 (comptés dans contrat N2000)	PMCB	Les 2 jours prévus sont déjà notés dans le tableau Contrat Natura 2000
E03	Réunir annuellement le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	1	1	-	15	PMCB	Invitation/préparation/bilan/animation/secrétariat/compte rendu
B08	Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir en bateau au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	1	1	-	3	PMCB	Enquêtes + suivi pêche pro = Analyse Risque Pêche Pas de suivi de la pêche de loisir en bateau car aucun budget carburant
F01	Assurer une veille active sur les résultats des réseaux de suivi, des études et des programmes menés sur la qualité des eaux littorales	1	2	-	-		Relève de la politique de l'eau (Agence de l'eau RMC)
A04	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000	2	2	-	1	PMCB	Recueil des données et transmission au CESTMED

Code mesure	Intitulé de la mission d'animation	Prio-rité ¹	Prio-rité ²	Coût sur 5 ans	Tps/agent (jour)	Structure porteuse	Commentaire
A05	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	2	2	-	1	PMCB	Echange/collaboration/participation aux travaux du CESTMED et RTMMF
A06	Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	2	2	-	1	PMCB	Recueil des données et transmission à MIRACETI
A07	Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	2	2	-	1	PMCB	Participation au programme TURSME2 de l'OFB et MIRACETI
B06	Poursuivre le suivi de la fréquentation des usages et des activités maritimes présentes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (mesure liée à la mesure d'animation D01)
B09	Elaborer des chartes d'engagements spécifiques par activité	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
E04	Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000	2	2	-	5	PMCB	Réponses aux sollicitations des services de l'Etat, organismes / bureaux d'études et grands projets (éolien,...)
E05	Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées adjacentes au site Natura 2000	2	2	-	3	PMCB	ateliers techniques de façade, séminaires opérateurs/animateur Natura 2000
C04	Intégrer et adapter les outils et animations pédagogiques existantes sur le site Natura 2000	2	2	-	-		Production d'outils/méthodologies/supports N2000
G01	Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes	2	2	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB (liée à la mesure d'animation D01)
B07	Contribuer à la conception et l'édition d'un outil de communication sur la valorisation des bonnes pratiques de la pêche aux petits métiers	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB
G02	Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux	3	3	-	-		Pas de financement spécifique du PMCB

Conclusion issue de la RCPA :

- Le PMCB prend à sa charge 16 actions (131,5 jours/an pour les actions + 21 jours/an pour les tâches administratives = 152,5 jours/an total de temps-agent)
- L'OFB apporte son soutien financier sur 1 action portée par le PMCB (mesure d'animation D04)
- 5 mesures de gestion sont déjà réalisées
- 9 mesures d'animation sont reportées à la période d'animation suivante, c'est-à-dire à partir de 2026
- 6 suivis scientifiques sont en attente de financement d'autres politiques publiques de type plan d'actions du Document Stratégique de Façade Méditerranée

1.4 Présentation des missions de la structures animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Le Contrat Natura 2000 pour la récupération des engins de pêche perdus a été signé le 10 août 2020. Sa mise en œuvre opérationnelle avait débuté à partir de cette date et une demande de prolongation temporelle d'un an avait été formulée en 2022 à la DDTM13 pour sa pleine réalisation, soit jusqu'en octobre 2023. Cela a permis de terminer les opérations de terrain en 2023 de retrait des engins de pêche perdus, et de solder le Contrat Natura 2000 avec la rédaction d'un rapport de fin de travaux et fiche retour d'expérience.

Aucune Maitre d'Ouvrage n'a pu être désigné pour porter le Contrat Natura 2000 pour aménager les sites de plongées les plus fréquentés et les plus sensibles. Le Conservatoire du Littoral s'est porté volontaire lors du COPIL du site le 24 mai 2023 pour sa mise en œuvre, à la condition que le projet d'attribution du DPM de la Côte Bleue aboutisse avant mais cela n'a pas été le cas en 2024.

Contrat	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Participation PMCB (€ TTC)	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob	Avancement	Nb jours animateur
A32327P	Parc Marin de la Côte Bleue	32 019	8 019	10/08/2020	Récupération des engins de pêche perdus	Tous les habitats et espèces d'IC du site	B05	Terminé	0
A32327P	A identifier	45 000	-	-	dispositifs d'amarrage pour les navires de plongée	Herbiers de Posidonie, Coralligène, grottes semi-obscur	B03	Déclaration d'intention du Conservatoire du Littoral lors du COPIL 2024	0
Total									0

2.2 Présentation des actions mises en œuvre grâce à l'Office Français de la Biodiversité et au programme européen LIFE MARHA

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) apporte son soutien technique et financier au site Natura 2000 Côte Bleue Marine. Cela s'est concrétisé le 5 septembre 2022 par la signature pour une durée de 3 ans d'une convention de subvention relative à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du LIFE MARHA pour la mise en place de mouillages et de balisages de moindre impact en Méditerranée. Le projet porté par le Parc Marin consiste à l'amélioration du balisage des deux zones de protection forte de Carry le Rouet et de Martigues (réserves marines intégrales), afin de diminuer l'impact du balisage existants sur les habitats marins et de rationaliser les opérations d'entretien

en les confiant au service des phares et balises de la DIRM Méditerranée. Les suivis de contrôle de l'efficacité des dispositifs de balisage ont été réalisés à 18 mois après les installations par les agents du Parc Marin en plongée. Ces suivis ont permis de confirmer que les premiers résultats obtenus pour les corps-morts de type « lourd » sont ceux escomptés, notamment pas l'absence de ragage des lignes de mouillage et l'absence de déplacement des corps-morts.

Les dispositifs équipés de corps-morts de type « léger » ont été modifiés pour passer sur des corps-morts de type « lourd », avec un test expérimental d'un corps mort en fonte de 1,5T qui s'est avéré concluant. L'avantage de la fonte est sa plus forte densité, permettant de réduire l'emprise au sol et donc l'impact sur les habitats marins en étant plus lourd pour éviter leur déplacement. Un rapport de suivi de travaux à 18 mois et l'actualisation de la fiche retour d'expérience ont été réalisés. Les suivis de contrôle vont continuer en 2025 pour confirmer l'adéquation du corps mort en fonte.

Projet	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob liée	Avancement	Nb jours animateur
AMI LIFE MARHA : Balisage des deux ZPF	Parc Marin de la Côte Bleue	72 250 €	Remplacement des dispositifs d'ancrages de 9 bouées et contrôle de leur efficacité. Pose d'un panneau, retour et transfert d'expérience.	Herbiers de Posidonie, roche infralittorale, sable et détritique	D03	en cours	32
Total							32

2.3 Présentation des actions mises en œuvre par le Parc Marin de la Côte Bleue

En 2024, le Parc Marin de la Côte Bleue est intervenu pour retirer des engins de pêche perdus sur ces fonds propres, sans financement extérieur.

Projet	Bénéficiaire	Montant (€ TTC)	Actions prévues	Habitat / Espèce concernés	Mesure Docob liée	Avancement	Nb jours animateur
Retrait d'engins de pêche perdus	Parc Marin de la Côte Bleue	<i>Fonds propres</i>	Pour le site Natura 2000 Côte Bleue Marine : récupération d'engins de pêche perdus	Tous les habitats et espèces d'IC du site	B05	En cours, récurrent	8,5
Total							8,5

2.4 Présentation des mesures réglementaires

Les mesures réglementaires inscrites au DOCOB ont pu être finalisées entre 2014 et 2021. Les mesures sont en vigueur sur le territoire et sont globalement bien respectées.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Participation OFB	Passage en CNL	Habitat / Espèce concernés	Avancement	Nb jours animateur
Définir des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance	B04	Oui	04/06/2015	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	0
Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues	D03	Non	Non	Tous les habitats et espèces du site	Terminé	0
Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM	D02	Oui	Janvier 2020	Herbier de Posidonie et grande Nacre	Terminé	0
Total						0

2.5 Animation de la charte Natura 2000

Le temps agent consacré à la réalisation des mesures de gestion du Docob n'a pas permis d'animer et de promouvoir la charte Natura 2000 du site.

Dans l'objectif de mobiliser les usagers en lien avec la charte Natura 2000, une fiche d'observations du milieu marin sur la Côte Bleue est diffusée depuis 2015 pour recueillir les signalements des usagers du site dans une optique de science participative et de sentinelles de la mer, contribuant ainsi aux engagements généraux demandés dans la charte Natura 2000. Un suivi et une réponse aux observations sont systématiquement réalisés à chaque témoignage d'utilisateur.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Promotion de la charte Natura 2000	E02		0
Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer	E01	Recueil/consignation/réponses aux observations : <ul style="list-style-type: none"> lors de 3 compétitions de pêche sous-marine pour 14 témoignages d'usagers sur le milieu marin 	5,5
Total			5,5

3 EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1 Formuler des avis pour les services de l'Etat et apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projets dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

La structure animatrice est chargée de porter à connaissance les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou des collectivités dans le cadre de l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. L'animateur peut également être amené à répondre aux sollicitations des services de l'Etat en formulant des avis concernant les projets ou manifestations soumises à évaluation des incidences. Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences.

Le tableau ci-dessous synthétise les actions liées aux évaluations des incidences au titre de Natura 2000 : veille sur les projets émergents ; informations aux maîtres d'ouvrage en amont ; visites de terrain ; éléments du « porter à connaissance » ; extractions et/ou transfert des données du Système d'Information Géographique (SIG) du Parc Marin de la Côte Bleue ; rédaction d'avis pour les services de l'Etat (DDTM 13) ; appui technique et suivi des projets.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<p><u>Projet de parc éolien flottant commercial de la zone 2 de l'AO6 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Echanges avec les candidats préqualifiés de l'AO6 et réunion avec QAIR pour un projet d'élaboration de plan de gestion Suivis des pêches scientifiques au chalut dans le site Natura 2000 pour l'état initial de l'étude d'impact environnementale (12/01/24, 16/07/24, 21/10/24) Courriers au Préfet de Région et au Préfet Maritime sur le positionnement des instances du Parc Marin de la Côte Bleue sur le projet d'atterrage des câbles de raccordement du futur parc éolien commercial sur la Côte Bleue Réunions avec RTE et CNL sur les opérations et études initiales (18/01/24, 22/01/24, 01/03/24, 26/04/24, 27/05/24, 09/07/24) 	19

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de terrain à Carro avec une délégation RTE de Paris dont la Directrice du projet (24/01/24) • Réunions de concertation Fontaine sur le choix de l'aire d'étude et du fuseau de moindre impact pour les câbles de raccordement du futur parc (15/04/24 et 18/12/24) avec analyse des rapports de concertation du DPPAE et PPMI • Echanges par mails avec RTE sur le projet de raccordement, et avec SEANEO sur les pêches scientifiques (janvier à décembre) 	
		<u>Projet d'éoliennes flottantes en mer « Provence Grand Large » :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et signature de la convention quadripartite pour la mise en œuvre de la mesure MC2 pour limiter les captures accidentelles de puffins par les engins de pêche • Réunions du Comité de Liaison dans les locaux du Parc Marin (04/06/24) et à Port Saint Louis du Rhône (21/11/24) • Suivi des enquêtes de terrain de la LPO auprès des pêcheurs de la prud'homie de Martigues 	6
		<u>Naufrage et épaves de navire au port de la Redonne (06/06/24), à l'Erevine (30/08/24) et au Moulon devant Ensûès (02/09/24) :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Constatations à terre et en plongée avec prises de photos pour identification des navires et de leurs propriétaires • Echanges avec la DDTM et la Gendarmerie pour le suivi des travaux de renflouement et retour d'informations 	5,5
Porter à connaissances les enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	E04	<u>Projet de protection maritime de l'anse du Rouet contre l'ensablement du port et de la mise à l'eau :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formulation d'un avis du Parc Marin Côte Bleue sur sollicitation de la DDTM13 avant enquête publique (24/01/24) • Réunion avec le Commissaire enquêteur lors de l'enquête publique sur les prescriptions environnementales (09/10/24) • Réunion de lancement du chantier et de planification des travaux (03/12/24) 	3
		<u>Gestion du DPM et enlèvement des dispositifs d'amarrage des navires implantés en dehors des limites du port de la Vesse :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des travaux de retraits des corps morts illégaux • Réunion avec la Métropole et la société nautique du port de la Vesse (12/02/24) 	3
		<u>Programme CASCIMAR pour la capture de post-larves de poissons et leur pré-grossissement avant relâcher en mer :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Visite de la station MIR d'ECOCEAN pour le pré-grossissement des larves capturées (10/01/24) • Proposition d'emplacements adéquats des 10 pièges pour limiter leurs impacts sur les habitats marins sensibles en évitant de positionner les ancres dans l'herbier de Posidonie, et en adéquation avec le GPMM (11/01/24) 	2
		<u>Programme SUCHIMED de l'IFREMER pour l'immersion de poches à moule :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse et validation du dossier modifié de demande d'AOT pour l'immersion des pêches à moules (16/01/24) • Echange avec la DDTM sur le dossier d'AOT pour éviter de mouiller les lignes dans l'herbier de Posidonie 	1,5
		<u>Câbles désactivés de télécommunication de la société Orange :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Plongée de contrôle de la bonne tenue de la portion de câble de 13m laissée en place sous l'herbier de Posidonie, et de l'extrémité du câble AMITIE (05/12/24) 	1,5

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Répondre aux demandes des services de l'Etat concernant les évaluations d'incidences	E04	<p>Formulation d'avis pour 52 projets ou manifestations nautiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 régates de voiliers (avis du 12/12/2023, 17/01/2024, 05/02/2024, 14/02/2024, 20/03/2024, 05/04/2024, 16/04/2024, 11/06/2024, 02/07/2024, 11/07/2024, 15/07/2024, 19/08/2024, 06/09/2024, 11/09/2024, 13/09/2024, 25/09/2024) • 7 tournages de films et spots publicitaires (avis du 19/12/2023, 14/05/2024, 19/04/2024, 14/08/2024, 07/10/2024) • 7 demandes d'AOT sur le Domaine Public Maritime (avis du 06/10/2023, 22/05/2024, 04/07/2024, 30/09/2024, 04/11/2024, 08/11/2024) • 6 concours de pêche en bateau (avis du 10/07/2024, 11/07/2024, 19/07/2024) • 3 compétitions de pêche sous-marine (avis du 04/11/2024, 08/11/2024) • 2 opérations de fouilles archéologiques sous-marines (avis du 21/02/2024, 28/06/2024) • 2 compétitions de nage en eau libre (avis 19/02/2024, 16/04/2024) • 1 triathlon (avis du 29/02/2024, 01/03/2024) • 1 feu d'artifice (avis du 21/05/2024) • 1 fête de la Saint Pierre ou Fête des pêcheurs (avis du 07/06/2024) • 1 naufrage de navire (avis du 30/08/2024) • 1 munition historique à neutraliser (avis du 06/02/2024) 	19
		Total	60,5

3.2 Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle

En application de la circulaire du 30 avril 2013 « relative à la prise en compte des activités de pêche maritime professionnelle dans le cadre de l'élaboration, ou de la révision le cas échéant, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 », l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a conventionné avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de PACA afin de contribuer à la réalisation de l'analyse des incidences de la pêche professionnelle sur les sites Natura 2000 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'OFB réalise ce travail en partenariat avec le CRPMEM PACA, financé par les fonds européens du FEAMP au titre de l'article 40, dont l'objet est de s'assurer de ne pas compromettre l'atteinte des objectifs de conservation des sites Natura 2000 de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour ce faire, il existe une nouvelle méthodologie nationale qui se divise en 2 étapes :

- La première concerne l'évaluation du risque de dégradation des habitats et des espèces en croisant la sensibilité de l'habitat ou des espèces aux pressions physiques liés aux engins de pêche présents sur les sites Natura 2000. Cette étape est basée sur des données issues du CRPMEM PACA (engins), scientifiques (habitats, espèces) et des matrices de référence nationale (IFREMER, MNHN).
- La deuxième concerne l'évaluation du risque d'atteinte des objectifs de conservation du site à partir du risque de dégradation de l'habitat ou de l'espèce et de paramètres locaux.

Ces étapes se font sur la base des meilleures connaissances disponibles, elles permettent d'identifier les risques potentiels selon 3 niveaux : faible, modéré ou fort. Ensuite, si le risque est modéré ou fort des mesures de gestion seront proposées, en prenant en compte des paramètres locaux tels que la réglementation existante, le contexte local...

Les propositions de mesures sont alors établies au regard :

- des objectifs de conservation du site Natura 2000,
- de l'importance socio-économique du site Natura pour les activités de pêche,
- de la « part » de responsabilité des activités de pêche parmi les autres pressions,
- de la prise en compte de la notion d'impact cumulé (sous forme d'expérimentation),
- des mesures déjà en place.

Le Parc Marin a été associé au bilan et aux conclusions des travaux de l'OFB et du CRPMEM PACA pour les « Analyses du Risque Pêche » (ARP) Habitats, et un point d'étape a été fait avec l'OFB pour la définition des mesures de gestion à prendre pour le site Natura 2000. Au cours de l'année 2024 l'OFB a lancé les ARP Espèces. Le Parc Marin a participé à différentes réunions et au groupe de travail « GT Gestionnaires PACA Ouest » pour la validation des cartes de risques.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a développé de nombreux travaux depuis plusieurs dizaines d'années avec la pêche professionnelle dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine, avec un suivi mensuel des débarquements et de l'effort de la pêche professionnelle côtière. Ce suivi a pour objectif d'observer l'évolution de la flottille, d'obtenir une tendance par métier et de suivre l'évolution et la diversité des captures avec leur spatialisation. Ces suivis mensuels ont été mis en pause depuis 2019 du fait de la surcharge de travail au Parc Marin, et devrait reprendre d'ici peu. Au vu de la sollicitation toujours croissante des pêcheurs professionnels pour répondre à des études, enquêtes et réunions diverses, projet de parcs éoliens en mer, le Parc Marin de la Côte Bleue n'a pas pu organiser en 2024 la réunion annuelle avec les pêcheurs aux petits métiers de la Côte Bleue et l'administration maritime.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Caractériser et suivre les activités de pêche professionnelle au contact des habitats sensibles et des espèces d'intérêt communautaire	B08	<u>Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion avec l'OFB sur les ARP Habitats et Espèces (31/01/24, 23/04/24, 10/10/24) • Participation au GT Gestionnaires PACA Ouest (07/06/24) • Lettre d'actualité ARP Espèces 	4,5
		<u>Suivi de la pêche professionnelle dans le site Natura 2000 :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune réunion d'actualités organisée en 2024 avec les pêcheurs professionnels et l'administration maritime 	0
Total			4,5

4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Néant.

Aucun financement pour les suivis scientifiques et techniques n'a été alloué au site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour la phase d'animation 2022-2024 car ces suivis sont à harmoniser à l'échelle de la façade méditerranéenne française.

4.1 Participation aux programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin et autres cétacés

Dans le cadre du programme TURSMED2 (Gestion intégrée et pérenne du Grand Dauphin sur la façade de Méditerranée française à travers la valorisation du réseau d'Aires Marines Protégées), l'association MIRACETI centralise les données de cétacés collectées par les AMPs de Méditerranée française afin de valoriser les efforts d'étude et de suivi des cétacés existants et de permettre une évaluation des populations à l'échelle de la façade. Le Parc Marin de la Côte Bleue a transmis ses fiches d'observations opportunistes pour l'année 2024.

Depuis 2022, le Parc Marin de la Côte Bleue réalise le rapportage pour une autre mission d'animation concernant le suivi et le recueil des données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. En 2024, 3 observations de groupes de grands dauphins et dauphins de Risso ont été recensés, ainsi que 2 échouages de cétacés morts.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin	A07	<u>Programme TURSMED2 :</u> <ul style="list-style-type: none"> Transmission des fiches d'observations opportunistes de Grand Dauphin dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour l'année 2024 	0,5
Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Grand Dauphin et autres cétacés dans le site Natura 2000	A06	<u>Suivi/recueil/rédaction de fiches suites aux observations :</u> <ul style="list-style-type: none"> 3 groupes de grand dauphin et 1 groupe de dauphin de Risso (16/07/24, 23/08/24, 08/09/24, 22/09/24) 2 échouages de grand dauphin (23/05/24, 22/09/24) 	2
Total			2,5

4.2 Participation au programme d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne

Depuis 2022, le Parc Marin de la Côte Bleue réalise le rapportage pour deux missions d'animation concernant la participation au programme de conservation et le suivi et le recueil des données sur les observations et les échouages de tortue Caouanne dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine. En 2024, aucune observation de tortue vivante n'a été faite et 2 échouages ont été recensés.

Intitulé de la mesure	Code mesure Docob	Détails	Nb jours animateur
Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation de la tortue Caouanne	A05	-	0
Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Tortue Caouanne dans le site Natura 2000	A04	<u>Suivi/recueil/rédaction de fiches suites aux observations :</u> <ul style="list-style-type: none"> aucune observation de tortue Caouanne 2 échouages de tortue Caouanne (30/04/24, 22/07/24) 	1
Total			1

5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, média

Outils	Format	Tirage	Objectifs/contenus	Public visé	Diffusion	Nb jours animateur
Site Internet cotebleuemarine.n2000.fr	Web	-	Mis à jour du site suite au COPIL du 24/05/24	Tout public	Internet	0,5
Total						0,5

5.2 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Manifestations	Partenaires	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Visites aquatiques organisées dans la réserve marine de Carry	Offices de Tourisme de Carry le Rouet et de Martigues	Juillet et août 2024	Carry le Rouet	514	2
Soirée cinéma : projection du film « Planète Méditerranée »	Sausset les Pins	22/11/24	Sausset les Pins	150	1
Total				664	3

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Comité de pilotage du site Natura 2000 Côte Bleue Marine	24/05/24	Carry le Rouet	64	0,5
Total			64	0,5

5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestations	Organisateurs	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Fêtes de la mer de Sausset les Pins	Ville de Sausset les Pins	14/01/24	Sausset les Pins	80	1
Tournoi de basket	Ville de Carry le Rouet	14/04/24	Carry le Rouet	100	0,5
Beau Printemps	Ville de Martigues	04/05/24	Martigues	143	1
Fête des villes jumelées	Ville de Sausset les Pins	18/05/24	Sausset les Pins	110	1
Journée Calanque Propre	Ville d'Ensuès la Redonne	01/06/24	Ensuès la Redonne	10	0,5
Sausset-Vous Festival	Association Sausset-Vous	08/06/24	Sausset les Pins	70	1
Coupe du monde de nage en eau libre	FFESSM	26 et 27/09/24	Carry le Rouet	60	1
Forum de l'environnement « Des Animaux et des Hommes »	Ville de Sausset les Pins	05/10/24	Sausset les Pins	4	0,5
La grande fête du sport 100% nature	Conseil Départemental des Bouches du Rhône	13/10/24	Saint-Chamas	57	1
Total				634	7,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Assemblée générale du Groupe d'Etude du Mérour	27/01/24	Carry le Rouet (PMCB)	50	1
Cellule de Veille du Littoral de Martigues	15/05/24	Martigues	40	1,5

Réunions	Date	Lieu	Nombre de Participant	Nb jours animateur
Réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Côte Bleue-Chaine de l'Estaque » et Falaises de Niolon »	28/05/24	Ensuès la Redonne	31	0,5
Intervention lors la formation Ports Propres du CPIE Côte Provençale et l'UPACA	02/10/24	Carry le Rouet	15	1,5
Total			136	4,5

5.4 Communication / Animation auprès des scolaires/étudiants

Conférences professionnelles	Date	Lieu	Nombre d'étudiants	Nb jours animateur
Entreprise Midi Pile Service	30/05/24	Carry le Rouet	15	0,5
Ecole Auguste Boyer d'Aix en Provence	04/06/24	Carry le Rouet	46	0,5
Ecole François Césari de Septèmes les Vallons	11/06/24	Carry le Rouet	51	1
Centre Hospitalier Edouard Toulouse de Marseille	12/06/24	Carry le Rouet	8	0,5
Lycée Saint-Louis-Sainte-Marie de Gignac la Nerthe	14/06/24	Carry le Rouet	20	1
Total			140	3,5

5.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Actions	Détails	Nb jours animateur
Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'aires marines protégées	Participation aux 3 journées organisées par l'Office Français de la Biodiversité. Elaboration du diaporama des actions du PMCB. Retours d'expérience du LIFE Marha, de la mise en œuvre du Document Stratégique de Façade (DSF) et de l'appli Catchmachine. Participation aux ateliers ZPF, surveillance et contrôle, protection des herbiers de Posidonie et co-construction du tableau de bord. Visite de terrain du Parc National de Port-Cros.	3
Rencontre Elus-Gestionnaires des sites Natura 2000 marins méditerranéens	Participation à la rencontre « retour d'expérience des élus et gestionnaires Natura 2000 », avec Michel ILLAC, Maire d'Ensuès la Redonne et vice-Président du COPIL Côte Bleue Marine. Elaboration du diaporama sur le balisage écologique du PMCB.	3
Webinaire « Comment engager la transition vers des Docob(s) au format CT88	Participation à la 1 ^{ière} partie pour l'acculturation à la méthode d'élaboration des plans de gestion selon le format CT88 appliquée aux Docobs Natura 2000.	0,5
Webinaire LIFE Biodiv'France sur les énergies renouvelables et la biodiversité dans les aires protégées	Participation au webinaire pour échanger autour des enjeux clés des énergies renouvelables et la préservation de la Biodiversité dans les aires protégées et les sites Natura 2000.	0,5
Retours d'expérience des actions de restauration du PMCB pour le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	Visioconférence avec le bureau d'étude OTEIS mandaté par le PNM Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis. Présentation et retour d'expérience des actions de restauration réalisées par le Parc Marin de la Côte Bleue dans le site Natura 2000. Fourniture d'une note réglementaire sur les travaux de décommissionnement de câbles sous-marins.	1,5
Total		8,5

6 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

Projet	Maître d'ouvrage	Lieu	Contribution	Nb jours animateur
Déclinaison locale de l'arrêté cadre préfectoral n°123/2019 relatif au mouillage des navires dans l'herbier de Posidonie	DDTM 13	Visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> Echanges entre le PMCB, la DDTM et la PREMAR pour la relance du projet de création de 4 Zones Interdites au Mouillage (ZIM) dans le site Natura 2000 Réunion de concertation en DDTM avec l'UPACA et la FIN (21/02/24) Réunions de concertation au Parc Marin avec les acteurs locaux et les usagers (13/03/24 et 18/03/24) Elaboration des documents soumis à la consultation du public sur le site de la PREMAR Mise à jour et rédaction de deux notes d'information aux usagers sur la réglementation du mouillage des petits et grands navires de plaisance dans le site Diffusion des deux notes d'information sur le mouillage des navires 	32
LIFE MARHA	OFB	Visioconférence et Côte Bleue	<u>Application mobile Nav&Co :</u> <ul style="list-style-type: none"> Récupération des outils de communication pour Nav&Co Distribution sur la Côte Bleue (capitaineries des ports, sociétés nautiques, loueurs de navires...) des documents de communication 	5,5
		Parc Marin Côte Bleue	<u>Expérimentation de restauration des peuplements de gorgones arrachés :</u> <ul style="list-style-type: none"> Relecture et correction du rapport de fin de mission Correction de la fiche retour d'expérience 	4
		Parc Marin Côte Bleue et visioconférence	<u>Etude scientifique projet CAREMAERL :</u> <ul style="list-style-type: none"> Echanges avec l'OFB et Andromède sur les missions à réaliser dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine Elaboration de cartes pour localiser l'étude Visioconférence du lancement du projet CAREMAERL (18/12/24) 	3
Contrat de Baie de la Métropole AMP	Métropole Aix-Marseille-Provence	Marseille	Rédaction du bilan des actions portées et présentation en réunion du Comité de baie (23/01/24). Echanges avec la Métropole et l'Agence de l'Eau. Participation aux réunions thématiques et aux commissions des défis 1 et 2. Elaboration et mise à jour des fiches indicateurs financiers. Elaboration de fiches actions pour le futur contrat de baie 2025-2030.	15
Forum Mouillage	DIRM	Marseille	Participation au Forum et à la table ronde pour présenter le retour d'expérience de la mise en place des 4 ZIM dans le site Natura 2000	2
Stratégie de façade plongée	DIRM	Marseille et Visioconférence	Participation à la réunion sur la stratégie (29/05/24) et au COPIL élargi (21/11/24)	1
SDAGE 2028-2033 Rhône Méditerranée	Agence de l'eau RMC	Gardanne	Réunion de préparation du SDAGE (09/01/24)	0,5
Total				63

7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du 24 mai 2024 avait pour objectif de présenter le bilan de la 10^{ième} année d'animation et des actions mises en œuvre, ainsi que les perspectives pour la 11^{ième} année.

Réunion	Objets	Date	Lieu	Nb jours animateur
Comité de pilotage	Préparation du Copil et note au vice-Président, élaboration diaporama, rédaction compte-rendu	24/05/2024	Carry le Rouet	21,5
Total				21,5

7.1.2 Animation de groupes de travail

Aucune en 2024.

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Réunion	Objets	Décisions prises	Date	Contribution	Nb jours animateur
COLDEN 13	Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance ENvironnementale	Aucune en 2024 pour le site Côte Bleue Marine (rappel des enjeux environnementaux du territoire et des besoins de contrôles des AMP hors parcs nationaux)	14/02/24	-	0,5
DDTM13 et ULAM, OFB, Sémaphore du Cap Couronne, Gendarmeries, Polices municipales	Echanges sur les Infractions commises dans le site. Opérations conjointes de surveillance en mer. Réunions interservices. Fiches CACEM/CNSP.	Surveillance du chalutage illégal et de la pêche professionnelle aux petits métiers, de la pêche de loisir, des actes de braconnage sur la ressource et des atteintes à l'environnement marin dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine.	Toute l'année 2023	3 rapports d'infractions + 10 Fiches CACEM/CNSP + 43 opé conjointes + rapport surv PMCB 2024	47,5
Total					48

7.2 Gestion administrative et financière

Actions	Détails	Nb jours animateur
Montage administratif et financier pour l'animation du site	Demande de versement intermédiaire de la convention de subvention OFB-PMCB 2022-2025 relatif à l'appui à la gestion Natura 2000 en mer	0
	Programmation financière des contrats Natura 2000 marin pour 2025, échanges avec la DREAL PACA et DDTM 13	0
	Bilan annuel d'animation 2024	6
Suivi administratif et financier avec la DDTM pour la réalisation du contrat Natura 2000	Facturation et demande de paiement du contrat Natura 2000	0
Total		6

7.3 Compléments ou mise à jour du Docob

Aucun en 2024.

7.4 Elaboration de la charte

La Charte Natura 2000 a été validée en même temps que l'ensemble du document d'objectifs (Docob) lors du comité de pilotage le 20 septembre 2013, et approuvée par arrêté inter-préfectoral le 21 mars 2014. Aucune modification n'est à l'ordre du jour.

7.5 Autres actions

Aucune en 2024.

8 SYNTHÈSE

Le tableau et le schéma ci-dessous synthétisent le bilan des activités de l'animateur en 2024, et illustrent la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du Docob.

	Nb jours animateur	%
Gestion des habitats et espèces	46	17%
Contrats Natura 2000, LIFE MARHA et PMCB	(40,5)	(15%)
Mesures réglementaires	(0)	(0%)
Charte Natura 2000	(5,5)	(2%)
Evaluation des incidences des projets	65	23%
Suivis scientifiques et techniques	3,5	1%
Information, communication, sensibilisation	28	10%
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	63	22%
Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	75,5	27%
Total	281	100%

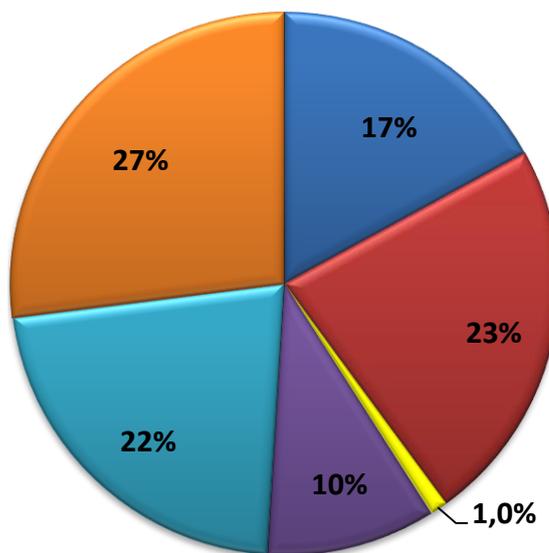
Pour l'année 2024, le temps-agent consacré à l'animation du Docob du site Natura 2000 Côte Bleue est de 281 jours, ce qui équivaut à 1,3 Equivalent Temps Plein (ETP). Cela représente presque trois fois le temps que le Parc Marin de la Côte Bleue souhaitait engager sur ces fonds propres lors de la Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA) avec les services de l'Etat en février 2022, et ce pour la période d'animation 2022-2024.

Le Parc Marin de la Côte Bleue considère que l'animation du site Natura 2000 a atteint son rythme de « croisière ». Le temps-agent investi à hauteur de 1,2 ETP/an minimum est incompressible et ne peut pas être réduit pour animer correctement la mise en œuvre du Docob et réaliser la moitié des mesures de gestion qui y sont inscrites, conformément aux conclusions des RCPA. Depuis 2018, le temps-agent d'animation est en moyenne de 1,2 ETP. Ce chiffre correspond également au prévisionnel de la feuille de route de l'Animateur dans le Docob Côte Bleue Marine qui avait été défini avant la phase d'animation en 2014 à hauteur de 1,1 ETP.

La répartition du temps entre les différentes catégories d'action est relativement bien équilibrée, hormis pour les suivis scientifiques et techniques. La partie « Evaluation des incidences des projets » a pris une part importante en 2024, dont la raison principale est le suivi des projets de parcs éoliens en mer et le raccordement de leurs câbles à terre.

La partie « Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site » représente aussi une part conséquente de l'animation en 2024. Cela s'explique par le temps passé sur la déclinaison locale de l'arrêté cadre préfectoral n°123/2019 relatif au mouillage des navires dans l'herbier de Posidonie, avec l'instauration de 4 ZIM dans le site Natura Côte Bleue Marine.

Le manque de financement de l'Etat pour la structure animatrice du site ne permet pas d'engager plus de temps dans le cadre de Natura 2000 pour la mise en œuvre d'actions de gestion profitant directement à la bonne conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.



Les principales actions prévues pour 2025 sont :

- Suivi des projets structurants pouvant impacter le site Natura 2000,
- Suivi des activités et des incidences de la pêche professionnelle sur les habitats et les espèces,
- Suivis des effets et contrôle de l'efficacité des dispositifs installés pour l'amélioration du balisage des deux zones de protection forte de Carry le Rouet et de Martigues,
- Surveillance du littoral et du milieu marin, soutien et appui des autorités compétentes suite aux constatations d'infractions,
- Renforcement de la collaboration avec les usagers « sentinelles Côte Bleue ».